



**CONSEIL COMMUNAL
CORBEYRIER**

Séance ordinaire du 7 décembre 2023

A 20h15

A la Salle communale de Corbeyrier

**Procès-verbal
N°12**

Présidence : Jean-Paul Henry

Secrétariat : Morgane Lüthi

Ordre du Jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2023
4. Communications du bureau
5. Préavis municipal 23-07 | Budget 2024
6. Préavis municipal 23-08 | Relatif aux frais annuels 2024 de continuité de mise en conformité de la distribution de l'eau potable d'un montant de 45'000.- CHF
7. Rapport des délégués aux associations intercommunales (report du conseil du 5 octobre)
8. Communications de la Municipalité
9. Divers et propositions individuelles

Convoqué par courrier en séance ordinaire, le Conseil communal se réunit ce jeudi 7 décembre 2023 à la salle communale de Corbeyrier. **Le Président, Monsieur Jean-Paul Henry**, ouvre la séance à 20h15 en saluant les conseillers et les membres de la Municipalité, il remercie également la boursière communale, **Mme Marie-Claire Melet** pour sa présence.

1. Appel

L'appel nominatif fait constater la présence de 22 conseillers.

Excusés : M. Vincent Hentsch, M. Claude Mottier, M. Robin Pittet, M. Alexandre Melet,
Mme Léonore Melet, M. Thierry Richard

Non Excusés : M. Stéphane Minder, Mme Laure-Françoise Vonnez

Le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Paul Henry Président en donne lecture.

Vote : **L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans abstention.**

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2023

La lecture n'est pas demandée.

M. Steve Dind municipal, demande une modification sur le PV N° 11 concernant le plan de la zone 30 km/h.

Vote : **La modification du procès-verbal est acceptée à l'unanimité, sans abstention.**

Vote : **Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, avec une abstention.**

4. Communications du bureau

M. Jean-Paul Henry président, informe le conseil de la venue du préfet, le 16 novembre pour le conseil communal, celui-ci a constaté la bonne tenue des archives.

Il remercie les scrutateurs et scrutatrices, le vice-président et Isabelle Bouroud, pour le travail effectué lors des dernières élections.

5. Préavis municipal 23-07 | Budget 2024

Discussion

Mme Michèle Métraux, rapporteur, donne lecture du rapport au conseil.

M. Jean-Paul Henry président, ouvre la discussion sur ce préavis mais aucun conseiller ne prend la parole.

Décision

Vu le préavis municipal 23-07, où le rapport de la commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, le **Conseil communal vote (à main levée) et décide à l'unanimité, sans abstention :**

- D'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2024 tel que présenté.
- De valider le tarif des taxes communales pour l'année 2024.

6. Préavis municipal 23-08 | Relatif aux frais annuels 2024 de continuité de mise en conformité de la distribution d'eau potable d'un montant de 45'000.- CHF

Discussion

Mme Michèle Métraux, rapporteur, donne lecture du rapport au conseil.

M. Jean-Paul Henry président, ouvre la discussion sur ce préavis :

M. Jean-Paul Henry président demande à M. Christian Roubaty, municipal des précisions sur le réservoir des Fontanelles. Celui-ci lui répond que ce réservoir doit être rénové car cela coutera moins cher que de le détruire. Le réservoir du Molard sera lui démantelé dans le futur car il n'est plus du tout aux normes.

M. Jean-Paul Henry président, demande des précisions sur le montant des travaux. M. Christian Roubaty, municipal, explique que ce montant est une estimation et que la commune pourrait obtenir entre 10 et 20% de subside.

Décision

Vu le préavis municipal 23-08, où le rapport de la commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, le **Conseil communal vote (à main levée) et décide à l'unanimité, sans abstention :**

- D'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux mentionnés pour un montant total de 45'000.- CHF.
- De valider le financement de cet investissement par la trésorerie ou un emprunt en cas de besoin.
- D'accepter un amortissement sur 10 ans par le compte lié du service des eaux.

7. Rapport des délégués aux associations intercommunales (report du conseil du 5 octobre 2023)

SDIS Chablais : Le rapport de **Mme Alexia Tauxe** se trouve en annexe.

GFA : Le rapport de **M. Marc Tauxe** se trouve en annexe.

M. Perrin Antoine, demande confirmation à **M. Marc Tauxe** sur l'augmentation du bois de chauffage. L'augmentation concerne le volume de production et non le prix

8. Communications de la Municipalité

Mme Monique Tschumi Syndique informe le conseil sur le Pacom qui est à bout touchant, la mise à l'enquête devrait se faire au début de l'année 2024.

Elle nous informe également que la Municipalité rencontre un soucis avec le restaurant « le Quart d'heure Vaudois » qui a un retard de paiement de loyer malgré un soutien de la Municipalité. Si les loyers ne sont pas payés d'ici un mois, le bail sera résilié.

Mme Monique Tschumi, Syndique explique que la Municipalité va utiliser le montant de 75'000 CHF alloué pour refaire le bâtiment communal et le hangar avant le changement du système comptable.

Elle nous informe également que la secrétaire Municipale, Mme Joëlle Berchier a donné sa démission et quittera ses fonctions le 31 décembre 2023. La Municipalité a déjà quelques dossiers pour le remplacement de la secrétaire et, en attendant, ce sera Mme Beuchat qui viendra en intérimaire.

Mme Monique Tschumi Syndique donne également des informations sur le contrôle d'hygiène de l'épicerie. La Municipalité doit construire un sas entre le lieu de vente et les WC, elle explique que le contrôleur d'hygiène fait preuve de beaucoup de zèle et qu'il est compliqué de travailler avec lui.

Mme Daphné Perrin, demande à **Mme Monique Tschumi, syndique**, qu'est-ce qu'il va se passer si « le Quart d'heure Vaudois » ferme ? Est-ce qu'il y aura des repreneurs ? Pour l'instant rien n'est connu. Le restaurant a de toute façon résilié son bail pour octobre 2024.

Mme Alexia Tauxe, demande si les 75'000 CHF alloués ne pourraient pas être utilisés pour la chapelle, **Mme Monique Tschumi, syndique**, répond que non car il y a des priorités

Mme Christine Christen municipale nous parle des incivilités concernant les déchets sauvages, la Municipalité cherche des solutions.

Mme Christine Christen, municipale, informe le conseil que M. Laurent Fivaz a accepté que les bûcherons viennent tasser la benne des cartons une fois par semaine.

Elle explique aussi qu'elle a regardé avec la direction des écoles d'Aigle pour que les enfants scolarisés à Corbeyrier, descendent avec les TPC pour se rendre au cours d'activité physique afin de faire des économies mais ce n'est malheureusement pas possible à cause des horaires d'école et de la location de la salle à Yvorne.

M. Sylvain Genillard, demande à **Mme Christine Christen, municipale**, si le manque futur d'accueil de jour à Corbeyrier pour les enfants aura une influence négative sur l'école à Corbeyrier, **Mme Christine Christen, municipale**, explique qu'il y a plusieurs choses qui posent problème pour l'école

de Corbeyrier pour le canton : le nombre d'élèves, que c'est une classe qui sort de l'ordinaire et le futur problème de garde en effet pose aussi un soucis.

M. Steve Dind, municipal, informe le conseil qu'il aura rendez-vous avec le canton et la DGMR pour coordonner des futurs travaux entre Vers-Morey et Vers-Cort sur la route de Corbeyrier pour les 2 prochaines années.

Il nous explique également que le TP va passer en huile bio.

M. Steve Dind, municipal, informe le conseil que les mats d'éclairage public ont été contrôlés, il est probable que quelques-uns soit changés.

M. Sylvain Genillard, attire l'attention sur les véhicule d'urgence en cas de travaux, **M. Steve Dind, municipal**, lui répond que c'est entre autre pour ça qu'il a rendez-vous avec la DGMR et le voyer.

M. Guy Bochud, municipal, informe le conseil qu'il a reçu le matériel pour le PRU (point rencontre en cas d'urgence) et qu'il est stocké dans le local PCI.

La Municipalité a également fait l'acquisition de 36 lits pour augmenter le nombre de places (274 au total) dans l'abri des Dents-du-Midi.

Il informe également le conseil que les 6 arbres au bas des Tserzalets y seront abattus prochainement car ils menacent de tomber sur la route.

Il nous fait par également d'une intervention des pompiers le 16 novembre à Luan pour un feu bouronnant. Une plainte a été déposée pour ce feu. Une autre intervention a eu lieu au bas de Vers-Cort. Il en profite pour rappeler que les gros feux de jardin doivent être annoncés au 118. Lors de feux de camp il faut aussi bien s'assurer que tout est éteint, aussi en profondeur.

Il informe également le conseil que dès le 1^{er} janvier le commandement du DPS Corbeyrier sera repris par **M. Sylvain Genillard** qui a été promus au grade de Lieutenant. L'effectif est complet : 15 personnes et 3 en réserve. La Municipalité remercie **M. Steve Dind municipal**, démissionnaire du commandement pour son travail et son engagement.

M. Guy Bochud, municipal, a effectué une visite du cimetière de la commune, malheureusement trop de tombes ne sont pas entretenues par les familles, la Municipalité va envoyer un courrier aux proches afin de leur rappeler le règlement du cimetière, et la possibilité de faire entretenir les tombes par Mme Cristel Nicolier. Si le nécessaire n'est pas fait, la Municipalité va enlever l'herbe et mettre du gravier et une bougie solaire afin de faciliter le travail des employés communaux pour l'entretien du cimetière.

Une étude est en cours pour réaliser un Colombarium avec des cases pour déposer jusqu'à 4 urnes.

M. Guy Bochud, municipal, informe que la cabane de Praille sera démolie à la fin de l'année prochaine par la protection civile.

Mme Daphné Perrin demande à **M. Guy Bochud, municipal**, si les frais d'entretien des tombes sont aux frais de la commune ou des proches, **M. Guy Bochud, municipal**, répond que ce sera aux frais de la commune mais que cela n'est pas très conséquent.

M. Christian Roubaty, municipal, montre au conseil un time laps d'une caméra qui filme les avancées des travaux de la STEP à Aigle

Il informe le conseil que la commune va vendre une parcelle du domaine du Paquet pour la correction du Rhône au canton pour la somme de 43'842.- CHF. Le projet notarié est en cours.

M. Christian Roubaty, municipal, nous montre deux photos de la route des Agittes le 19 novembre 2023. Heureusement que la route était fermée car il y a eu un gros éboulement.
Il nous montre aussi des photos et vidéos du trop-plein d'eau suite aux intempéries.

M. Christian Roubaty, municipal, montre au conseil un pré projet pour le captage de Vers la Doe. y.

La Municipalité a ouvert les festivités des fenêtres de l'Avant le 1^{er} décembre au bâtiment communal devant le magnifique sapin de la commune.

M. Jean-Paul Henry, Président, remercie la Municipalité pour ses communications détaillées.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Isabelle Bournoud, demande à la Municipalité pourquoi l'éclairage au chemin du Bouillet s'éteint à 23h et se rallume à 2h du matin. La Municipalité répond que cela n'est pas normal et **M. Steve Dind municipal** regardera avec la Romande Energie la semaine prochaine.

M. Marc Tauxe demande des nouvelles sur les 94 futurs habitants, **Mme Monique Tschumi, syndique**, explique que le calcul est théorique et lui fournit les informations pour faire ce calcul.

Mme Daphné Perrin, demande si la Municipalité a des nouvelles sur l'antenne 5G et les canons à neige. **Mme Monique Tschumi, syndique**, répond qu'il n'y a pas de nouvelles pour l'antenne. **M. Christian Roubaty, municipal**, explique que l'impact des canons à neiges est très faible. **Mme Daphné Perrin** demande si ces canons pourraient avoir un impact au niveau d'éventuels éboulements ou autre. **M. Christian Roubaty, municipal**, explique que normalement pas, car le lac est déjà existant.

Prochaines séances : le jeudi 21 mars 2024
 le vendredi 21 juin 2024

M. Jean-Paul Henry, Président lève la séance à 21h30

Pour le Conseil Communal de Corbeyrier

Jean-Paul Henry
Présidence



Morgane Lüthi
Secrétariat